

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat

Paris, le 1 2 MARS 2018

Monsieur le Député,

Comme vous le savez, conformément aux engagements du Président de la République et en cohérence avec nos engagements internationaux pour le climat, la décision a été prise dans le plan climat d'arrêter la production d'électricité à partir du charbon d'ici la fin du quinquennat.

La tranche 4 de la centrale thermique EDF du Havre, située dans votre circonscription, est concernée par cette mesure. Conscient des enjeux économiques et sociaux majeurs que celle-ci emporte, le Gouvernement entend, dès cette année, apporter des réponses concrètes aux territoires concernés. En rendant prévisible cet arrêt sur les prochaines années, nous souhaitons permettre aux acteurs locaux (élus, entreprises, administrations, salariés, etc.) d'anticiper ses conséquences et les accompagner dans une transition que nous souhaitons véritablement « écologique » et « solidaire ».

Par ce courrier, je tiens à vous tenir informé des démarches qui ont été engagées et du calendrier qui en découle.

Une mission interministérielle a été confiée au conseil général de l'environnement et du développement durable, à l'inspection générale des affaires sociales ainsi qu'au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies. L'objet de cette mission est d'évaluer l'impact socio-économique de l'arrêt de la production d'électricité à partir de charbon d'ici 2022, et de proposer des actions d'accompagnement tant économiques que sociales, qui trouveront leur concrétisation au travers de contrats de transition écologique sur les territoires concernés. Les propositions de reconversion des sites qui lui seraient faites seront examinées par la mission. Les principales conclusions de la mission devraient être remises au Gouvernement dans le courant du mois d'avril.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ Député de Seine-Maritime Assemblée Nationale 126 Rue de l'Université 75355 Paris À partir des propositions du rapport de mission, la démarche de construction du contrat de transition écologique sera engagée pour le territoire de la centrale du Havre d'ici l'été. Ce contrat devra traiter les dimensions économique et sociale de la transition écologique, sur le territoire, conjointement à la dimension proprement environnementale. À l'échelle de l'agglomération du Havre, il concentrera l'ensemble des moyens d'accompagnement de l'État et de ses opérateurs publics, au profit non seulement des collectivités mais également des entreprises, des salariés et demandeurs d'emploi du territoire. Il impliquera, en outre, les différents acteurs de la société civile, en particulier du monde associatif et du monde éducatif.

Conçu dans le cadre et dans l'esprit de la conférence nationale des territoires, le dispositif des contrats de transition écologique, qui concernera progressivement une vingtaine de territoires en 2018, partira des projets concrets portés par les acteurs locaux, publics et privés, dans une logique nouvelle d'adaptation et de « sur mesure ».

Vous serez régulièrement informé de l'avancement de la démarche et je suis à votre disposition pour partager les propositions que vous pourriez avoir pour en améliorer l'efficacité.

Bist i Vas,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Sébastien LECORNU